

Postulat du groupe AVeN

Déchets alimentaires : pour une solution accessible, propre et durable

Version écrite

La gestion des déchets alimentaires verts représente aujourd'hui un défi croissant pour notre commune, en raison de l'évolution des habitudes de vie et des contraintes pratiques auxquelles sont confrontés les habitant·e·s.

Actuellement, le dépôt de ces déchets à la déchèterie communale n'est possible que durant les heures d'ouverture officielles, ce qui limite considérablement l'accès à ce service, notamment pour les personnes actives, les familles ou les personnes avec des horaires irréguliers. En parallèle, les solutions individuelles de type compost d'appartement ou de balcon, bien que louables, se révèlent peu satisfaisantes : prolifération de moucheron, dégagements d'odeurs, en particulier durant les périodes estivales. Contrairement à d'autres déchets recyclables tels que le papier, l'aluminium ou le verre, les déchets alimentaires verts ne peuvent être stockés plusieurs jours dans une cave ou un garage sans inconvénients sanitaires et olfactifs. Cela rend leur gestion quotidienne particulièrement contraignante pour de nombreux ménages.

Par ailleurs, la structure de notre commune évolue. Le nombre d'appartements est en augmentation. De plus en plus de ménages vivent ainsi sans accès à un jardin, ce qui limite les possibilités de compostage domestique individuel. Cette évolution concerne désormais un nombre croissant d'habitant·e·s, qui se trouvent confrontés aux mêmes contraintes de gestion des déchets alimentaires. En l'absence de solution pratique et accessible, cela entraîne une baisse de la motivation au tri : nombre d'entre eux finissent par jeter leurs déchets verts avec les ordures ménagères, au détriment des principes de durabilité environnementale et de valorisation des biodéchets promus par l'agenda 2030.

D'autres communes ont su répondre à cette problématique en mettant en place des systèmes adaptés aux besoins actuels. L'exemple de la solution développée par **GastroVert (Satom)** est particulièrement inspirant : il s'agit de conteneurs spécifiques, accessibles librement à la population tout au long de la journée, mais dont l'accès est contrôlé au moyen d'une **carte nominative**, garantissant ainsi un usage approprié et un suivi efficace. Ces conteneurs permettent un dépôt quotidien des déchets alimentaires, tout en étant conçus de manière hygiénique et inodore. Cette approche favorise un tri efficace, une valorisation énergétique ou agricole des déchets organiques, et participe à la transition écologique locale.

Face à ce constat, le groupe Avenir Neyruz demande au Conseil communal d'étudier les possibilités concrètes d'améliorer l'accessibilité au tri des déchets alimentaires verts, notamment par :

- l'évaluation de systèmes de conteneurs sécurisés et accessibles en libre-service,

- l'analyse des exemples de bonnes pratiques mises en place ailleurs dans le canton ou en Suisse (notamment GastroVert),
- et l'identification des lieux potentiels d'implantation en lien avec les zones d'habitation.

L'objectif est de rendre le tri des déchets alimentaires simple et accessible, et d'encourager des pratiques durables pour l'ensemble de la population, sans distinction de type d'habitat. Une solution accessible, pratique et propre permettrait à la fois d'améliorer la qualité du tri, de réduire les nuisances pour les habitant·e·s et de renforcer l'engagement environnemental de notre commune.

Pour AveN / msp – ed
13 juin 2025